

association



MARQUAGE

6 rue des 3 Rois - Marseille 13006

06 03 16 43 25 - 06 23 78 51 11

marquagecontact@yahoo.com

[www.association-marquage.com](http://www.association-marquage.com) <http://extra-gallery.com>

## Assemblée Générale Ordinaire du 13/01/2012

### Procès-verbal

Les membres de l'association Marquage se sont réunis en Assemblée Générale le vendredi 13 janvier 2012 à 19h, dans ses locaux (6 rue des 3 rois – 13006 Marseille) à la suite d'une convocation envoyée aux membres le 22 décembre 2011. Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés (*liste des participants en annexe*).

L'Assemblée est présidée par Mr Stanislas GEORGES en qualité de Président en exercice de l'association et Mlle Karine BASSET en est nommé Secrétaire.

Le Président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'Assemblée tous les documents s'y rapportant : le compte de résultat 2011, le rapport moral 2011, le rapport d'activités 2011, le compte de résultat prévisionnel 2012 et le projet d'activités 2012. Lecture est faite des différents rapports. Puis le débat s'ouvre entre les participants.

Anaïs JACOBY salue le travail fourni par les salariés et constate qu'au vue de la croissance de Marquage, il serait intéressant pour 2012 d'établir un bilan comptable. Elle propose de former les salariés. Elle propose également de répondre aux questions des adhérents sur la comptabilité en général. Elle précise qu'elle apprécie la qualité des échanges entre le Conseil d'Administration et les salariés.

Stanislas GEORGES précise que comme chaque année, après approbation, les documents officiels 2011 et le projet d'activités 2012 seront disponibles sur le site Internet ([www.association-marquage.com](http://www.association-marquage.com)), avec possibilité de téléchargement, à partir du 16/01/2012.

Débat entre tous les présents, afin de savoir comment motiver des personnes à devenir adhérents à 12€ et à s'impliquer plus activement dans le fonctionnement de l'association. Idée : les adhérents à 12€ pourraient bénéficier d'un pourcentage de réduction sur les stands de créateurs, bénéficier de la gratuité d'une boisson sur le stand Marquage.

Afin de favoriser la communication des activités de l'association, les présents constatent que l'implication de TOUS les adhérents est nécessaire. Patrick Lobry propose ses inventions originales (ZicoMobil et Automate Bande Annonce).

En 2012, Marquage fête sa majorité (18 ans). Afin de favoriser l'ambiance de groupe, la dimension humaine et l'entraide autour de la création, les membres proposent d'organiser une fête qui rassemblerait tous ses adhérents, en septembre 2012, du samedi soir au dimanche après-midi, à 1 heure maximum de route de Marseille, avec possibilité de camping et de co-voiturage.

Afin de favoriser la dimension d'échange de savoirs autour de la création contemporaine et la reconnaissance de l'association, Anne-Laure Plantin propose d'organiser, dans le quartier du Cours Julien, Marseille, une « semaine de la création » en partenariat avec les écoles et les Missions Locales de Marseille, elle est suivie et plusieurs idées fusent dont celle d'établir une cartographie des créateurs sur ce territoire et d'initier des ateliers créatifs en préalable à l'événement pour décorer l'espace. Ce projet pourrait voir le jour en fin d'année 2012 et doit être lancé dès maintenant. Un mail sera adressé aux adhérents afin de garder du matériel de récupération.

Marquage, adhérente à l'A.P.E.A.S., devra se greffer dans leur programmation « le temps des alternatives solidaires ».

Le « Grand Marché de Noël des Créateurs » de Nîmes sera proposé sur 2 jours. L'hébergement pouvant poser problème, Anne-Laure Plantin propose d'organiser un système d'hébergement en interne. Les adhérents de Nîmes et environ pourraient héberger les adhérents des autres villes et inversement lors d'autres marchés.

Anaïs JACOBY soumet le projet de marchés européens. Les dossiers doivent être démarrés maintenant pour organiser ces marchés en 2013.

Débat autour des adhérents qui ne participent qu'à une seule activité : doit-on réduire leurs frais de participation ? Réponse majoritaire et donc votée : non.

Débat autour de la hausse des tarifs de taxes municipales pour l'utilisation de l'espace public : en 2011 = 3.23€ le mètre linéaire, en 2012 = 4.50€ soit une augmentation d'environ 40%.

Afin de pouvoir négocier le montant de cette taxation (qui s'appliquent comme on le précise aux marchés et non aux activités culturelles) avec les institutions, il sera demandé à tous les adhérents la somme exacte versée lors de chaque marché en 2012.

Les adhérents 2012 qui soutiennent le stand Marquage et vendent de la nourriture lors de certaines manifestations devront régler une participation plus importante que celle des autres adhérents créateurs.

Un nouveau concours d'affiches et de cartes pour le marché de Noël 2012 au Cours Julien sera proposé dès septembre.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met au vote les différents points à l'ordre du jour :

- Première résolution : Approbation du compte de résultat 2011

Pour : 11 Voix - Contre : 0 voix

Nuls et blancs : 0 voix - Abstention : 0 voix

Total votants : 11 voix

L'Assemblée approuve le compte de résultat 2011 du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

- Deuxième résolution : Approbation du rapport moral 2011 et du rapport d'activités 2011

Pour : 11 Voix - Contre : 0 voix

Nuls et blancs : 0 voix - Abstention : 0 voix

Total votants : 11 voix

L'Assemblée approuve le rapport moral et le rapport d'activités 2011 du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

- Troisième résolution : Election du Conseil d'Administration et du bureau 2012

Candidat 1 : Stanislas GEORGES avec 11 voix

Candidat 2 : Anaïs JACOBY avec 11 voix

Total votants : 11 Voix

L'Assemblée générale accorde un mandat à Stanislas GEORGES et Anaïs JACOBY comme administrateurs pour une durée de 1 an, conformément aux statuts.

- Quatrième résolution : Vote des tarifs 2012 (Adhésion annuelle à 2012€ pour les membres bienfaiteurs, à 32€ pour les créateurs, à 12€ pour les autres membres. Participations aux activités 40€/jour, 60€ pour 2 journées consécutives et 80€ pour le marché de Noël du Cours Julien, Marseille)

Pour : 11 Voix - Contre : 0 voix

Nuls et blancs : 0 voix - Abstention : 0 voix

Total votants : 11 voix

L'Assemblée approuve les tarifs 2012 du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

- Cinquième résolution : Approbation du compte de résultat prévisionnel 2012 et du programme d'activités prévisionnelles 2012

Pour : 11 Voix - Contre : 0 voix

Nuls et blancs : 0 voix - Abstention : 0 voix

Total votants : 11 voix

L'Assemblée approuve le compte de résultat prévisionnel 2012 et le programme d'activités prévisionnelles 2012 du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

De l'Assemblée Générale, il a été dressé le présent procès-verbal, rédigé par Karine BASSET. Il est signé par le Président de séance et la Trésorière.

Certifié conforme par :

Le Président Stanislas GEORGES

La Trésorière Anaïs JACOBY